

CATALOGUE DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES JUDICIAIRE

DU JEUDI 03 SEPTEMBRE 2026

VENTE AUX ENCHERES A 14 H 00 – VISITE A 13 H 30

LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SARL EI LE BANIAN

SARL MDT

COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIÉS

Maîtres Nathalie DELAPLACE & Béatrice TERTRE

14, rue Jules Thirel – Savanna Bat A – 1^{ER} étage – 97460 SAINT PAUL

encheres-mdt@huissier-justice.fr

<https://www.huissiers-saintpaul-mdt.fr/>

02.62.22.50.83/06.92.37.62.60

VENTE JUDICIAIRE FRAIS EN SUS 17,69 % (SARL MDT)



Lot.1

Bureau d'angle mélaminé marron
de fabrication artisanal 160x140cm +
2 fauteuils secrétariat en tissu noir
ajouré + 3 chaises visiteur en tissu
gris + Smartphone SAMUNG
GALAXY A5 45GO RZ CW90C95TR
+ white board



Lot.2

Copieur TRIUMPH Adler 2508 CI



Lot.3

Serveur HP Hewlett Packard
entreprise n°C253251913 +Switch
ARUBA 24 ports + module
sophesAPX320 + module SOPHES
XG587



Lot.4

Armoire avec 2 portes
coulissantes accordéon
120x45xh198cm



Lot.5

Armoire avec 2 portes
coulissantes accordéon
120x45xh100cm



Lot.6

PC LENOVO + écran plat
SAMSUNG 62cm + onduleur PC



Lot.7
Ordinateur portable LENOVO
ideapad330



Lot.8
Bureau mélaminé marron de
fabrication artisanale (2 tréteaux + 1
plaque mélaminé) 160x80cm + 1
fauteuil secrétariat en tissu noir
ajouré + 5 chaises visiteurs en tissu
gris + téléphone sans fil PANASONIC
+ Plan de travail en mélaminé posé
sur pierre en agglo diamètre
210x55cm



Lot.9
Armoire en bois 2 portes battantes
122x62xh187cm + Bureau en bois
avec plan de travail de fabrication
artisanale 120x59cm + 2 chaises
secrétariat en tissu noir + 2 chaises
visiteurs tissu bleu dont 1 abîmé +
white board 120x90cm +
Multifonction CANON TR4540
+multifonction CANON MX475 +
multifonction OFFICEJET 5230 +
unité central computer + Coffret de
chantier STECKY 5 prises +arrêt
d'urgence + Stock : casque de
chantier + 7 casques anti-bruit PW62
+ 11 gilets fluorescent jaune + 6
boîtes de masques



Lot.10
Lot de 90 étais + Bétonnière
électrique ALTRAD (plus de lance sur
moteur) + Échafaudage en
aluminium, incomplet selon
déclaration (9 échelles, 2 renforts, 3
gardes corps, 2 grands plateaux, 2
petits plateaux CENTAURE) +
Bétonnière électrique de couleur
grise (plus de moteur) + Lot de 8
barrières de sécurité rouges et
blanches + Lot de 38 serre-joints +
petits stock fer tôles , portes etc +
établis et divers



Lot.11
Plateforme individuelle TUBESCA



Lot.12
Lève plaque LEVPANO 2006/42



Lot.13
Niveau laser HILTI PR 30 HUS +
trépied + mire



Lot.14
Ponceuse à parquet rotative SIMA
QUADRAL U5 3K année 2020 + Lot
de 12 boîtes de disques à poncer,
divers modèles



Lot.15
Coupe carreau électrique RUBI DC
250 PYTHD N° 00000004350



Lot.16
Lot électroportatifs : Perceuse
filaire PEHC + Visseuse à placo
filaire HILTI ST1800 + Coffret
visseuse à placo filaire DEWALT +
Coffret pince à souder, de couleur
bleue + Ponceuse orbitale
MILWAUKEE



Lot.17
Tronçonneuse sans fil DEWALT
DCM 575 54 Volts + 1 chargeur + 1
batterie



Lot.18
Coffret ponceuse à béton filaire
FLEX LD 15-10 125 + Ponceuse à
béton MAKITA C50HC + Ponceuse à
béton HIKOKI



Lot.19
Aspirateur SIDAMO + Nettoyeur hp
STERWINS (manque lanceur)



Lot.20
Nettoyeur électrique HP STHIL RE
143



Lot.21
Pompe Airless NORSPRAY 5400



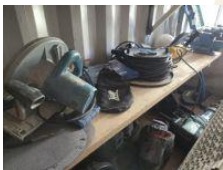
Lot.22
Ponceuse à bande MILWAUKEE
BS 100 LE + Tronçonneuse
thermique GREENBERG ECH +



Lot.23
Cloueur pneumatique ALSAFIX +
compresseur ALSAFIX



Lot.24
Tronçonneuse à béton
HUSQVARNA + pompe à vide STIHL
+ Marteau piqueur WARCRAFT



Lot.25
Scie circulaire MAKITA 5903R +
Enrouleur électrique + Marteau
piqueur HILTI TE30-C + Ébarbeuse
DEWALT DWE 492 GS + Etau bleu
DOLEX+ Taille bordure électrique
KINZO



Lot.26
Marteau piqueur MAKITA AVT HM
1812 + Aspirateur VACUUM
CLEANER ED 1509 + Aspirateur
TRISTAR + Moteur de bétonnière +
Taloche-lisseuse de maçon L150cm
+ 1 manche bleu en 2 parties



Lot.27
Marteau piqueur HIKOKI AHB VVP
+ Marteau piqueur HIKOKI (cassé) +
Caisse en bois 105x70xh73cm + 1
armoire en bois avec 2 portes
51x62xh157cm + 5 casques de
chantier + 2 casques de soudure



Lot.28
Lot de 6 tréteaux de maçon
réglables de couleur rouge et grise +
2 plateaux 293x30 cm + Échelle triple
TUBESCA (3x13 marches) + Échelle
+ Échafaudage télescopique sur
roulettes, 9 niveaux + 1 plateau
pliable



Lot.29
Container 20 pieds 3484325 + lot de
peris



Lot.30
CONTAINER 20 PIED 680 000/7 +
petit stock de quincaillerie (visseries,
vernis, peinture entamée, 1 lave
main, 1 réservoir, divers produit
entamés, 5 sacs de ragréage de
sol...)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SARL MDT

1. Cadre légal et champ d'application

Les ventes sont organisées conformément aux dispositions du Code de commerce relatives aux ventes aux enchères publiques (notamment les articles L. 320-1 à L. 322-16), ainsi qu'aux règles professionnelles applicables aux ventes aux enchères publiques judiciaires et volontaires.

La SARL MDT, titulaire d'un office de commissaire de justice, immatriculée sous le numéro 885 367 920 00018, dont le siège social est au 14, Rue Jules Thirel Bureau 16 Savanna (97460) SAINT-PAUL, effectue des ventes aux enchères publiques judiciaires dans le cadre de l'activité de commissaire de justice de ses deux associées, Maîtres Nathalie DELAPLACE et Béatrice TERTRE.

Le commissaire-priseur ou commissaire de justice dirigeant la vente agit, selon la nature de la vente, dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés et, pour les ventes volontaires, en qualité de mandataire du vendeur.

La participation à la vente emporte adhésion sans réserve aux présentes conditions générales, ainsi qu'aux éventuelles conditions particulières annoncées avant ou pendant la vente ou mentionnées au catalogue.

2. Formation de la vente et conduite des enchères

La vente est publique, au comptant et en Euros. L'adjudication est prononcée au profit du plus offrant et dernier enchérisseur. La vente est parfaite au prononcé de l'adjudication, sauf disposition particulière expressément annoncée ou mentionnée au catalogue.

En cas de contestation immédiate portant sur une adjudication, notamment s'il apparaît que deux ou plusieurs enchérisseurs ont porté simultanément une enchère équivalente et revendiquent le lot, le responsable de la vente peut remettre immédiatement le lot aux enchères au dernier prix proposé. Tous les enchérisseurs admis à la vente peuvent alors enchérir à nouveau.

Le responsable de la vente conserve la maîtrise de l'organisation des enchères et veille à l'égalité entre les enchérisseurs. Il peut notamment refuser une enchère provenant d'un enchérisseur connu comme défaillant ou mauvais payeur et prendre toute mesure utile au bon déroulement de la vente, dans le respect des règles applicables.

Le prix de réserve éventuellement applicable au lot est celui arrêté pour la vente, sous réserve des modifications pouvant être légalement apportées et, le cas échéant, annoncées avant l'adjudication.

3. Participation et identification des enchérisseurs

La participation est subordonnée à la remise d'un chèque, d'une pièce d'identité en cours de validité et, le cas échéant, d'un dépôt de garantie ou d'une caution. L'enchérisseur doit communiquer ses coordonnées complètes : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et adresse électronique.

Pour une personne morale, il peut être demandé un extrait Kbis récent ou tout document équivalent, une pièce d'identité du représentant légal et, si la personne présente n'est pas le représentant légal, une procuration ou un mandat signé l'autorisant à enchérir et à acquérir au nom de la société.

Les enchères portées pour le compte d'un tiers doivent être préalablement autorisées et justifiées par un mandat. Les modalités particulières applicables aux ordres d'achat, enchères téléphoniques sont, le cas échéant, précisées avant la vente.

4. État des biens - catalogue - examen préalable

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de l'adjudication, sans garantie autre que celles qui seraient impérativement prévues par la loi et sans recours pour les défauts, usures, réparations ou remises en état apparents ou dont l'acquéreur a pu prendre connaissance avant la vente.

Les désignations, indications, kilométrages, caractéristiques, photographies et documents figurant au catalogue ou diffusés avant la vente sont fournis à titre indicatif et ne sauraient, sauf disposition légale impérative, constituer une garantie. Les photographies et catalogues ne sont pas contractuels.

L'examen préalable des lots est vivement recommandé. Tout enchérisseur est réputé avoir eu la possibilité de prendre connaissance de l'état du lot et des documents mis à sa disposition avant de porter une enchère.

5. Droit de rétractation

Conformément à l'article L. 221-28, 11° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats conclus lors d'une enchère publique.

Il est rappelé ici qu'en matière de ventes aux enchères publiques, il n'existe aucun droit de rétractation une fois l'adjudication prononcée, et ce, pour quelque cause que ce soit.

6. Frais, TVA et paiement

Frais d'adjudication: 17,69 % TTC en sus du prix d'adjudication.

Le paiement s'effectue immédiatement après l'adjudication, au comptant et en Euros.

Le solde est payable par carte bancaire dans la limite de 1 000 € ou par virement bancaires.

Les paiements en espèces sont refusés. Aucun paiement ne peut provenir d'un tiers.

Pour les lots non réglés le jour de la vente, les règlements s'effectuent à l'étude au 14, rue Jules Thirel, Bureau 16 - Savanna - 97460 SAINT-PAUL, aux dates indiquées aux conditions particulières de la vente, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, sauf indication contraire.

Pour les lots adjugés aux enchères, il ne sera délivré aucun document faisant ressortir la TVA sur le montant d'adjudication, uniquement sur les honoraires de vente.

7. Transfert de propriété, risques et délivrance

Sauf indication expresse contraire, l'adjudication emporte transfert de propriété du lot à l'adjudicataire. La délivrance matérielle du bien et la remise des documents sont toutefois subordonnées au paiement intégral du prix, des frais et de toute somme due au titre de la vente.

Les biens sont sous la responsabilité de l'adjudicataire dès l'adjudication. Il lui appartient de prendre immédiatement toute mesure d'assurance utile. L'assurance responsabilité civile professionnelle couvrant le déroulement des opérations de vente aux enchères publiques cesse de couvrir le lot dès l'adjudication.

La SARL MDT ne procèdent à aucun envoi ni transport des lots adjugés. L'organisation et le coût du transport ou de l'enlèvement incombent exclusivement à l'adjudicataire.

8. Retrait, enlèvement et stockage

Sauf dispositions particulières annoncées lors de la vente, le retrait des lots intervient après **la vente jusqu'à 16 h 00 et le vendredi 03 septembre 2026 de 09 h 00 à 12 h 00**, après encaissement complet du paiement.

Passé le délai de retrait indiqué lors de la vente, des frais de restitution de 150 € TTC sont dus. Des frais de gardiennage de 45 € TTC par jour de stockage supplémentaire et les frais de déplacement sont également applicables.

En cas d'enlèvement d'un véhicule par la route, l'adjudicataire doit présenter une attestation d'assurance en cours de validité et, lorsque cela est requis, un permis de conduire valable. À défaut, ou lorsque l'état du véhicule l'impose, l'enlèvement doit être effectué sur camion, plateau ou par un transporteur professionnel.

9. Véhicules, engins et contrôle technique

Les documents afférents au véhicule ou à l'engin ne sont remis qu'après paiement intégral. Certains documents peuvent n'être disponibles que plusieurs jours après la vente.

Pour les ventes volontaires, le contrôle technique est communiqué lorsqu'il a été établi et mis à disposition lors des visites ou de l'exposition. L'adjudicataire est réputé avoir pris connaissance, avant d'enchérir, des documents consultables concernant le véhicule.

Les éventuelles réparations, remises en état et contre-visites nécessaires après la vente sont à la charge de l'acquéreur. Les renseignements relatifs à l'état de marche, au kilométrage, aux désignations ou aux caractéristiques sont fournis à titre indicatif, sous réserve des dispositions légales impératives.

En présence d'une ou plusieurs défaillances critiques au contrôle technique, ou lorsque l'état du véhicule ne permet pas une circulation régulière et sûre, l'enlèvement sur plateau ou par transporteur est requis ou fortement recommandé selon les prescriptions applicables au véhicule.

10. Défaut de paiement ou non-respect des conditions de vente

En cas de défaut de paiement, de refus de prendre livraison ou de non-respect des présentes conditions, le lot peut être remis en vente immédiatement ou ultérieurement, aux frais et risques de l'adjudicataire défaillant, sans préjudice de toute autre action ou somme pouvant être réclamée conformément aux règles applicables.

L'organisateur de la vente peut refuser la participation à de futures ventes à tout enchérisseur ayant précédemment manqué à ses obligations de paiement, d'enlèvement ou d'identification.

11. Droit de préemption de l'État

Lorsque les dispositions légales relatives au droit de préemption de l'État français sont applicables au lot, l'exercice de ce droit intervient immédiatement après l'adjudication. Le représentant de l'État manifeste sa volonté de se substituer au dernier enchérisseur, sous réserve de la confirmation requise dans le délai légal applicable. La SARL MDT et la SAS ENCHERES REUNION OUEST ne peuvent être tenues responsables de l'exercice de ce droit par l'État.

12. Dispositions finales

Les éventuelles conditions particulières annoncées avant ou pendant la vente ou figurant au catalogue complètent les présentes conditions générales et prévalent en cas de contradiction pour le lot ou la vente concernée.

Si l'une des stipulations des présentes conditions générales devait être déclarée inapplicable ou nulle, les autres stipulations demeureront applicables dans toute la mesure permise par la loi.

CONDITIONS DE PAIEMENT

GARANTIE OBLIGATOIRE

- Chèque simple
- Pièce d'identité

MODES DE RÈGLEMENT AUTORISÉS

- Carte bancaire 1000 € maximum
- Espèces, dans les limites légales :

Jusqu'à 1 000 € TTC pour les ressortissants français

Jusqu'à 15 000 € TTC pour les ressortissants étrangers, sur présentation de leur domiciliation fiscale

- Virement bancaire

⚠ Conformément aux règles TRACFIN, aucun règlement ne pourra être effectué par un tiers

RIB pour paiement :

- Le RIB de la SARL MDT - ETUDE D'HUISSIERS DE JUSTICE DE SAINT-PAUL est le suivant :

DRFIP REUNION

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)

FR7040031000010000203100K85

Identifiant International de la banque (BIC)

CDCGFRPPXXX

